

SYNTHÈSE DES POINTS COMMUNS – REMONTÉES STRATÉGIQUES DES GROUPES & ASSEMBLÉES LOCALES DE GILETS JAUNES

**Document de travail - Pour « l'Assemblée des assemblées » des gilets jaunes, à
Commercy le 26 & 27 janvier 2019 – Fait le 25 janvier**

Cette synthèse est basée sur les « remontées » d'une quinzaine de groupes/AG/ronds-points de gilets jaunes : Bassin de Thau (Sète), Brénieux (07), La Bouilladisse (13), Commercy (55), Dijon (31), Longuyon (54), Mas d'Azil (09), Nantes (44), La Plaine Saint-Denis (93), Paris-Belleville (75), Poitiers (86), Saint-Chamas (13), Saint-Nazaire (44), Strasbourg (67), Tours & aggro (37), Le Vigan (30).

Au sein de l'espace de rencontres nationales que nous souhaitons mettre en place, cette synthèse permet de constater si quelques tendances concrètes semblent se dégager.

AXE 2 : POURSUITE DU MOUVEMENT & PERSPECTIVES

1) Quelles actions pour maintenir le rapport de force ? Des Actes nationaux et provinciaux, aux blocages, occupations, comment continuer ?

De très nombreuses pistes sont évoquées pour maintenir le rapport de force. Certaines reviennent très souvent, notamment :

- la grève générale
- les blocages ciblés et stratégiques : transports, dépôts pétroliers, services publics, grandes surfaces
- maintenir une réelle visibilité par des journées d'actions à grande échelle (soit les métropoles régionales, soit des journées nationales), mais à quel rythme?
- boycott de certains produits et certaines entreprises
- multiplier les lieux pour se retrouver : occupation, réappropriation des espaces communaux, création de nouveaux lieux, construction de Maisons du Peuple sur des terrains privés etc.

Quelques groupes évoquent les pistes suivantes :

- des actions positives locales afin d'aider les gens dans leur quotidien (soupes populaires, papiers pour les migrants, occupation de logements, etc)
- favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire entre groupes/AG en publiant des guides juridiques ou méthodologiques

2) Comment s'organiser localement au-delà des ronds-points ?

Les principales idées qui reviennent sont :

- Création d'assemblées locales partout (organisées par commissions, groupe de travail pour l'élaboration d'actions, mis en place de pôle communication) proche des habitants (quartier, commune, etc).
- Rassemblement régulier en forme de réunion dans les communes, département avoisinant (1 fois par mois). Regroupement itinérants à intervalles réguliers.
- Réappropriation de l'espace occupé par des constructions temporaires (cabane, bar, infos kiosques).
- Ouverture de locaux, de "Maisons du Peuple".

- Occupation de terrain privés
- Création de médias à l'échelle locale et nationale via les réseaux sociaux ou internet (radio, chaîne de télévision)
- Création de structures légales permettant d'ouvrir un compte bancaire pour récolter des fonds de soutiens au mouvement.
- Ouverture de canaux de communication interne (Discord, Facebook, Télégram).

3) Comment renforcer notre solidarité et se protéger des attaques du gouvernement (police, justice) ? Comment assurer notre autonomie et notre survie ?

Tous les groupes insistent sur l'importance de rester solidaires et certains proposent différentes pistes :

- La création de cagnotte de soutien pour les inculpés
- La formation d'équipes de street médecins pour les manifestations
- Le contact avec des collectifs d'avocats soutenant le mouvement, ou former des groupes contre la répression
- Informer sur nos droits et les technique de la police avant et pendant les manifestations
- Dénoncer attaques de l'état ou des médias et porter plainte contre la police ou le gouvernement.
- Ne pas abandonner une personne arrêtée, aller devant les tribunaux ou prisons pour demander libération.

Une idée très partagée : l'appel à amnistie de tout les prisonniers du mouvement des gilets jaunes.

Plusieurs groupes insistent sur les dangers de Facebook ou des médias tout en appelant à montrer le plus possible les violences policières et renforcer la défense numérique

Pour renforcer notre autonomie :

- besoin de créer nos propres médias, construire notre propre visibilité
- développer autonomie matérielle avec commerçants qui soutiennent le mouvement, des producteurs locaux
- ouvrir ou réquisitionner des lieux ou des « Maisons du peuple », pour stocker du matériel, héberger des gens qui en ont besoin, etc.

4) Doit-on présenter des listes gilets jaunes aux élections ? Si oui, lesquelles (municipales, européennes, etc) ? Et comment, sur quelle base démocratique, sous quel contrôle ?

Sur les élections européennes

- Dans quatorze groupes/assemblées/rond-points sur quinze ayant fait leurs remontées : l'écrasante majorité refuse de présenter une ou des listes aux élections européennes pour éviter toute forme de récupération.
- Parmi certains groupes, les rares voix pour conditionnent une participation aux élections européenne à une procédure horizontale basée, notamment, sur des assemblées.
- Un groupe (Le Vigan, Gard) planche sur le sujet en approfondissant trois scénarios possible.

Sur le sujet des élections municipales

- 11 groupes sont contre ou trouvent la question prématurée.
- 3 groupes (Commercy, AG du Mas d'Azil en Ariège, GJ de la Plaine Saint Denis (93)) émettent des réflexions sur la transformation du système municipal en le fondant sur la démocratie directe basée sur des assemblées.
- Les « Gilets Nantais » s'accordent à la majorité pour une présentation individuelle ou collective aux élections municipales.

5) Quelle position avoir par rapport au « grand débat national » organisé par le gouvernement ?

Faut-il y participer ?

- Au sein des quinze groupes/assemblées/rond-points ayant fait leurs remontées, la grande majorité des avis exprimés est pour le boycott/non-participation.
- Dans certains groupes une minorité est éventuellement pour aller y participer pur faire entendre des revendications, mais se retirer « à la première entourloupe ».

Faut-il le bloquer, le perturber ?

- 4 groupes/AG affirment la nécessité de bloquer et/ou perturber le "grand débat national".

Faut-il organiser notre propre débat, un « contre-débat » ?

- 6 groupes/AG affirment la nécessité d'organiser leur propre débat.

6) Comment amplifier le mouvement et l'élargir à d'autres secteurs ? Comment faire se relier les luttes ?

Pour relier les luttes et amplifier le mouvement, de nombreuses pistes sont remontées des assemblées/groupes locaux :

- Le principe de « convergence des luttes » revient souvent, à condition de maintenir une indépendance et ne pas être récupéré.
- Une meilleure coordination afin de limiter l'éparpillement.
- Plusieurs groupes (Strasbourg, Tours, la Plaine Saint Denis, Commercy etc) appellent à une grève générale reconductible, ou illimitée, à partir du 5 février.
- L'idée de diversifier les cibles, d'aller soutenir les salarié-e-s en lutte, etc, revient aussi souvent : aller s'adresser aux salariés directement dans ou devant leurs entreprises, inciter à la création de comités Gilets jaunes dans les entreprises...
- Désaccords quant à la position à avoir vis à vis des syndicats : convergence ou non (tout en ayant conscience de leur poids dans une grève)
- Travailler à une plus grande coordination entre les groupes (en terme de communication, d'actions, de réseau etc) mais en conservant une autonomie locale maximale
- Être inclusif et essayer de faire participer le plus de monde possible (manifestations dans les quartiers populaires etc)
- Ne pas être trop « accroché » au Gilet jaune, qui peut bloquer certaines personnes

AXE 3 : COMMENT S'ORGANISER POUR ÊTRE LE PLUS DÉMOCRATIQUE À TOUTES LES ÉCHELLES ?

La plupart des remontées des groupes locaux mettent en avant la nécessité de s'organiser à la base par des assemblées générales égalitaires, horizontales.

- Les assemblées locales doivent être souveraines et reconnues comme l'échelle du pouvoir décisionnel
- Des valeurs reviennent souvent : parole pour toutes et tous, écoute et dialogue, respect des positions minoritaires, autonomie et horizontalité
- La prise de décision devrait être au plus bas niveau possible (périmètre aussi restreint que possible, assemblée ou rond-point par exemple)
- Des outils formels qui pourraient être utiles sont évoqués : les outils informatiques, une charte pour affirmer des valeurs communes, des référendums locaux, RIC en toutes matières etc.
- De nombreuses assemblées ont insisté sur la question des mandats des "porte-paroles" : mandat révocable, impératif et non décisionnel (Commercy), représentation sans pouvoir décisionnaire (Saint-Chamas), mandats collectifs (Saint-Nazaire)
- Il existe des débats sur le nombre souhaitable et la coordination entre les différents échelons (assemblées/groupes locaux, rond-points, département, région, etc), mais dans tous les cas, volonté de conserver une logique d'organisation de "bas en haut"